



FINANCE DES PRODUITS RÉSERVÉS AUX PROFESSIONNELS

Les sportifs aidés à gérer présent et futur

SUR les 6 500 sportifs de haut niveau que compte la France, 3 500 sont des professionnels. Leur carrière se caractérise par une courte durée, de nombreuses compétitions et des revenus importants mais souvent aléatoires. Pour gérer ces sommes, parfois des fortunes – 14,6 millions d’euros en 2005 pour Zinédine Zidane, 5,6 millions pour le basketteur Tony Parker ou encore 4 millions pour Amélie Mauresmo –, banquiers et cabinets de conseil en gestion de patrimoine proposent des solutions cousues main.

« Pour être bon, le sportif de haut niveau doit être dégagé de toute préoccupation financière », affirme Jean-Louis Halary, qui a fondé le cabinet de conseil Sport Invest avec le financier Olivier Devismes et Yannick Noah, en 1999. Après plusieurs affaires retentissantes de joueurs ayant perdu tous leurs gains à la suite de placements douteux, nous voulions créer quelque chose en tenant compte des besoins spécifiques des sportifs professionnels. » Aujourd’hui, Sport Invest conseille plus de 150 sportifs professionnels, surtout dans le tennis et le football.

« Le sportif professionnel a deux objectifs : se constituer un patrimoine et payer le moins d’impôts possible. Il faut donc l’aider aussi bien sur le plan économique que fiscal, en utilisant des produits défiscalisés mais fortement sécurisés », explique Frédéric Schatzlé, directeur sport conseil à l’Union financière de France (UFF).

Les sportifs se voient donc proposer d’investir en premier lieu dans l’immobilier. Un peu trop, selon M. Schatzlé, pour qui « ce manque de clairvoyance et de vision future risque d’affecter de nombreux sportifs, notamment footballeurs et rugby-men qui miseront trop sur ce secteur ».

Les professionnels peuvent aussi profiter de contrats d’assurance-vie avec une

exposition au risque plus ou moins forte selon les cas. Ils ont aussi à leur disposition des produits d’épargne spécifiques, de façon à se constituer des réserves financières à court, moyen et long terme. L’UFF a ainsi lancé un plan d’épargne-retraite populaire (PERP Aviva Retraite) qui leur est destiné.

« Placements risqués »

Pour gérer au mieux les revenus des sportifs, BNP Paribas et le cabinet d’avocats Gide Loyrette Nouel ont signé un accord de partenariat, mardi 30 mai. D’autres établissements se sont adjoint les services d’anciens sportifs : l’ex-footballeur Romarin Billong à la Société générale ou encore Eric Agueh, ancien champion d’athlétisme, recruté par le cabinet de gestion Thesaurus.

Le recours à des professionnels devrait permettre d’éviter des déboires à bon nombre de sportifs. « Se fier uniquement à des relations familiales ou à des proches qui n’ont pas forcément les compétences économiques et juridiques requises a coûté très cher à certains », rappelle Sophie Dion-Loye, avocate. D’autres ont perdu tous leurs gains et se sont retrouvés ruinés après des placements risqués. »

Les exemples ne manquent pas. Carole Merle, ex-championne du monde de ski, qui avait gagné 1,6 million d’euros dans sa carrière, s’est retrouvée avec 10 millions d’euros de dettes à la suite de placements hasardeux. Le boxeur Christophe Tiozzo a été ruiné après avoir confié sa fortune (environ 1,5 million d’euros) à un avocat parisien. L’ancienne star du football Bruno Bellone a perdu une bonne partie de son argent dans des investissements immobiliers désastreux. ■

MARTINE PICOUËT